

<http://www.snetap-fsu.fr/Suspension-du-chantier-obligations.html>



Suspension du chantier « obligations de service des enseignant.es » annoncée en CTM du 23 mars 2017



- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -
Date de mise en ligne : vendredi 24 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[Communiqué de l'intersyndicale du vendredi 24 mars](#)

Le ministre, par l'intermédiaire de la secrétaire général et le directeur général de l'enseignement et de la recherche ([DGER](#)) son représentant a annoncé lors du Comité technique Ministériel ([CTM](#)) qui se tient ce 23 mars, **un retrait de l'examen du projet de décret relatif aux obligations de service des enseignant.es. Selon les propos du DGER, « la prochaine mandature devra partir sur une réflexion plus large sur le métier enseignant ».**

Le SNETAP-[FSU](#) prend acte de cette décision et se satisfait que la parole des personnels à travers l'intersyndicale SNETAP-[FO-CGT-SUD](#) ait été entendue. Les personnels se sont mobilisés depuis des mois pour affirmer leur refus qu'un seul enseignant puisse subir un alourdissement de ses obligations de service. Or, en l'état du projet, l'administration reconnaissait elle-même que plus de 500 enseignants (sur environ 7 000 [PLPA](#) et [PCEA](#)) verraient leur temps de service s'allonger d'au moins une demie-heure hebdomadaire, signifiant pour beaucoup d'entre eux une classe, une filière supplémentaire et un temps hors « face-à-face » alourdi d'autant...

Dés qu'il a eu connaissance de cette annonce, en séance du [CTM](#), le SNETAP-FSU, par son secrétaire général a demandé que **les points du projet de décret ayant fait consensus comme l'inscription des obligations de service des enseignant.es TIM, [ESC](#) et de documentation-information, puissent être rapidement inscrits dans un texte réglementaire dans une forme à déterminer. La DGER s'est engagée à porter cette demande au cabinet du ministre.**

Dans les heures qui suivent, le SNETAP-FSU se tournera vers l'intersyndicale pour envisager collectivement les suites à donner à la mobilisation, la reconnaissance du « travail invisible enseignant » demeurant le coeur de cette intersyndicale.

[lire la déclaration intersyndicale lue ce matin en CTM](#)